

NOTE D'INFORMATION

N° 2020/18

A l'attention de :

Mmes et MM. les Maires et Président.e.s d'Établissements Publics Intercommunaux,
Mmes et MM. les Directeurs.rice.s Généraux.ales des Services et Secrétaires de Mairie.

RENOUVELLEMENT du CONSEIL d'ADMINISTRATION du CENTRE DE GESTION

Date d'effet : 27 Octobre 2020

L'élection des membres du conseil d'administration du centre de gestion aura lieu le 27 Octobre 2020, suite au renouvellement des exécutifs locaux.

Les membres du conseil d'administration sont élus par les Maires et Présidents d'établissements publics affiliés. Cette élection a lieu tous les six ans après chaque élection municipale.

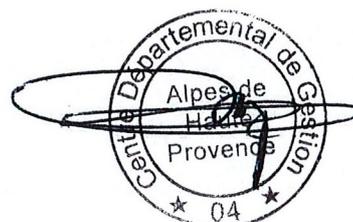
En ce qui concerne le CDG 04, il s'agit de pourvoir 19 sièges (17 pour les communes, 02 pour l'intercommunalité).

Tout élu local est éligible. Le vote est plural, les Maires et Présidents sont électeurs et disposent d'un nombre de voix égal au nombre d'agents titulaires et stagiaires recensés au 01/07/2020 au sein de leur collectivité. Les listes de candidats doivent être déposées avant le 30/09/2020.

Des instructions sur les modalités du scrutin, organisé sous ma responsabilité, vous parviendront ultérieurement.

Les services du Centre de Gestion restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

A Volx, le 05/08/2020



Claude DOMEIZEL,
Président du Centre de Gestion
des Alpes-de-Haute-Provence,
Membre honoraire du Sénat.